

RAPPORT SUR LES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Rédigé par la Commission des
services financiers et des services
aux consommateurs (FCNB)

Mai 2019



COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

réglementation • éducation • protection

Rôle des membres de la commission

La Commission est un organisme constitué en personne morale qui a été créé dans le but de faire respecter le droit des services financiers et des services aux consommateurs au Nouveau-Brunswick. Ce sont les employés, sous la surveillance des membres de la Commission, qui ont le devoir de s'acquitter des responsabilités prescrites par les dispositions législatives.

Les membres de la Commission, dirigés par un président indépendant, rendent compte au gouvernement, par l'intermédiaire du ministre des Finances, de l'administration adéquate du droit des services financiers et des services aux consommateurs. Outre leurs responsabilités de surveillance de la gestion organisationnelle, d'établissement de politiques réglementaires et de gouvernance, les membres analysent le plan d'activités stratégique et le budget annuels de la Commission, l'affectation des ressources, la gestion des risques, les principes d'information financière et l'efficacité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion. Ce devoir de surveillance, qui se trouve dans la *Politique sur la gouvernance*, est également décrit en détail dans le site Web de la Commission.

Le président préside les réunions de la Commission et a l'ultime responsabilité de fournir un leadership solide. Il a également le mandat de veiller à ce qu'un certain nombre de produits livrables élaborés chaque année et intégrés à un plan de travail soient approuvés par les membres et soumis au ministre et au Conseil du Trésor dans les délais prescrits, conformément aux exigences législatives. La description de tâches du président figure dans la *Politique sur la gouvernance*.

Indépendance

Les membres et le président doivent être indépendants du personnel de la Commission et ne doivent pas avoir avec la Commission une relation directe ou indirecte qui pourrait les empêcher d'exercer un jugement indépendant.



MEMBRES DE LA COMMISSION DES SERVICES FINANCIERS ET DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS

Vous trouverez ci-dessous les membres de la Commission de 2018-2019¹.

PETER KLOHN (PRÉSIDENT), LL.B, IAS.A – Lieu de résidence : Rothesay



M. Klohn a été nommé président de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs le 1^{er} janvier 2014. Son mandat a été renouvelé le 1^{er} janvier 2019. Avant sa nomination, il était associé principal chez Stewart McKelvey. M. Klohn compte une expérience diversifiée à l'échelle nationale en droit des valeurs mobilières, en réglementation des industries, en droit des sociétés et en financement des sociétés.

Il a également établi au Nouveau-Brunswick un certain nombre de sociétés cotées en bourse et a aussi agi en tant qu'expert-conseil auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick en formulant des recommandations concernant de nouvelles dispositions législatives en matière de valeurs mobilières. Son rapport, intitulé *Responding to the Challenge of Borderless Markets: Recommendations for Reform of Securities Law in New Brunswick*, a donné lieu à la création de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick en 2004. M. Klohn a obtenu en 2011 l'accréditation d'administrateur des sociétés (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés de l'École de gestion Rotman. En 2013, il a été reconnu dans le répertoire juridique canadien Lexpert en tant que l'un des avocats de premier plan au Canada en financement des sociétés ainsi qu'en fusions et acquisitions. Il est ancien membre du conseil d'administration de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien et il demeure actif dans la communauté. M. Klohn est membre (Nouveau-Brunswick) du comité consultatif du Bureau de transition canadien en valeurs mobilières, qui est chargé d'examiner les propositions relatives à la réglementation fédérale des valeurs mobilières au Canada.

En juillet 2016, il a été nommé au conseil d'administration de l'Organisme de mise en place de l'Autorité des marchés des capitaux (OMAMC), une organisation provisoire constituée afin d'appuyer la transition et l'établissement de l'Autorité de réglementation des marchés des capitaux (ARMC). L'ARMC est une initiative des gouvernements de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan, du Yukon et du Canada destinée à mieux protéger les investisseurs, à améliorer le fonctionnement du secteur des services financiers canadien, à appuyer des marchés des capitaux efficaces et à resserrer la gestion du risque systémique. Il est entendu que M. Klohn ne participera pas aux discussions sur la réglementation des valeurs mobilières qui touchent la FCNB au cours de son mandat au sein du conseil d'administration de l'OMAMC et de l'ARMC.

Nomination :

1^{er} janvier 2014;

Mandat renouvelé :

1^{er} janvier 2019

Fin du mandat :

31 décembre 2023

Comités :

- Vérification et gestion des risques (d'office)
- Ressources humaines et gouvernance (d'office)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Droit des valeurs mobilières
- Droit des sociétés
- Droit des franchises
- Droit des régimes de retraite

Éducation :

- Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), Université du Nouveau-Brunswick
- Baccalauréat en droit de l'École de droit Osgoode Hall, Université York

1. Le 16 août 2018, un autre membre a été nommé à la Commission, mais cette nomination a été ultérieurement révoquée par le lieutenant-gouverneur en conseil en raison d'un conflit d'intérêts qui n'a pu être résolu.

PAULETTE ROBERT (VICE-PRÉSIDENTE jusqu'au 31 décembre 2018)

Lieu de résidence : Losier Settlement



M^{me} Robert siège au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et a siégé au conseil d'administration de plusieurs organismes financiers et de développement économique ainsi qu'à celui de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont.

Elle est ancienne membre de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick et de son comité de vérification. Elle a exercé un mandat de trois ans à titre de membre du conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick et a également exercé un mandat de trois ans à titre de représentante du public au Conseil d'administration du Barreau du Nouveau-Brunswick.

M^{me} Robert était directrice générale de la Corporation au bénéfice du développement de la Péninsule acadienne au moment de sa retraite en 2018. Auparavant, elle a été directrice adjointe de deux succursales de la Banque Nationale du Canada, où elle était chargée des services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Nomination :

21 août 2013;

Mandat renouvelé :

27 septembre 2017

Fin du mandat :

26 septembre 2019

Comités :

- Vérification et gestion des risques

Expérience professionnelle

et secteurs d'activité :

- Opérations bancaires
- Droit des valeurs mobilières

Éducation :

- Université de Moncton, campus de Shippagan
- Université du Québec
- Institut des banquiers canadiens

YVES GAGNON, PMP, IAS.A (VICE-PRÉSIDENT depuis le 1 janvier 2019)

Lieu de résidence : Campbellton



M. Gagnon est président de Consultation Gagnon Strategix Consulting inc. Il détient le titre de professionnel en gestion de projets (PMP) ainsi qu'une spécialisation en comptabilité. Il a travaillé comme vérificateur et a été directeur municipal de la Ville de Campbellton pendant de nombreuses années. Il compte de l'expérience en tant que conseiller en gestion de projets dans le secteur des ressources ainsi que dans les

secteurs privé, public et sans but lucratif.

M. Gagnon compte également une vaste expérience dans le milieu bénévole. Il a été membre du conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et a présidé son comité de vérification, il est membre d'office du conseil d'administration du port de Dalhousie et membre du conseil d'administration de l'Institut de gestion de projets du Nouveau-Brunswick. M. Gagnon a obtenu en 2015 l'accréditation d'administrateur des sociétés (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés de l'École de gestion Rotman.

Nomination :

6 février 2014;

Mandat renouvelé :

16 août 2018

Fin du mandat :

15 août 2021

Comités :

- Vérification et gestion des risques (président jusqu'au 23 octobre 2018)

Expérience professionnelle

et secteurs d'activité :

- Finances
- Comptabilité
- Vérification
- Gestion

Éducation :

- B.A.A., Université de Moncton
- Désignation PMP, Project Management Institute
- Désignation IAS.A, administrateur des sociétés

MICHAEL D. WENNBERG, B. Com., LL.B

Lieu de résidence : **Rothesay**



M. Wennberg a exercé le droit pendant 30 ans au cabinet Stewart McKelvey et à celui de ses prédécesseurs. Il a été gestionnaire du droit commercial du cabinet et associé dirigeant. Il a aussi siégé au conseil d'administration des partenariats du cabinet au Canada atlantique.

M. Wennberg a été un membre actif du barreau et a agi comme conférencier, président du comité des stages en droit et agent d'examen provincial. Il est l'ancien président du comité d'examen de préservation du patrimoine de la municipalité de Rothesay.

Ses activités culturelles au sein de sa collectivité sont nombreuses : M. Wennberg est ancien président et chef de la direction du théâtre Impérial; ancien président et membre actuel du conseil de la Fondation du théâtre Impérial; ancien membre du conseil de Saint John 225 et de Sculpture Saint John; ancien président et membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Saint John et membre actuel des conseils d'administration de Symphonie Nouveau-Brunswick et d'ArtsLink NB. En 2012, M. Wennberg a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

GINETTE VERRET-MORIN, B.A.A.

Lieu de résidence : **Edmundston**



Ginette Verret-Morin possède plus de 35 années d'expérience dans les domaines de la comptabilité financière, de la tenue des comptes et de la planification stratégique. Elle préside actuellement Les services CompForm plus inc., à Edmundston. À titre de dirigeante et d'administratrice, elle applique ses connaissances de la gouvernance d'entreprise, et plus particulièrement de

la planification opérationnelle et de l'établissement des priorités stratégiques pour des petites et moyennes entreprises.

Au fil des ans, M^{me} Verret-Morin a cumulé une vaste expérience à titre de chef comptable du Journal Le Madawaska Ltée, de Québécoir inc. et de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. En qualité de gestionnaire, M^{me} Verret-Morin a aussi dirigé la direction des services de gestion-conseils de la Banque de Développement du Canada – succursale d'Edmundston. Elle s'est aussi impliquée au sein de divers organismes sans but lucratif, notamment le Réseau échange femmes en affaires du Madawaska (RÉFAM), la Chambre de commerce d'Edmundston, et le Club Richelieu « Les Ambassadrices ».

Nomination :

21 août 2013;

Mandat renouvelé :

21 août 2018

Fin du mandat :

20 août 2022

Comités :

- Ressources humaines et gouvernance (président)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Commerce
- Contrats commerciaux et industriels
- Insolvabilité
- Technologie et impartition

Éducation :

- Baccalauréat en commerce de l'Université de Toronto
- Baccalauréat en droit de l'École de droit Osgoode Hall

Nomination :

12 juillet 2016

Fin du mandat :

11 juillet 2019

Comités :

- Ressources humaines et gouvernance

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Comptabilité
- Vérification
- Gestion
- Gouvernance d'entreprises
- Planification d'entreprises

Éducation :

- B.A.A., Université de Moncton

JIM DUNLAP

Lieu de résidence : St. Stephen



M. Dunlap est propriétaire-exploitant d'une entreprise de vente et de location d'automobiles à St. Stephen. Il a également fondé trois agences de services financiers.

Auparavant, M. Dunlap a été membre et vice-président du conseil de Service Nouveau-Brunswick et président du conseil des licences de concessionnaires

de véhicules à moteur. Il a également présidé plusieurs organismes sans but lucratif, notamment le club Lions de Charlotte-Est, l'association de la ligue de baseball mineur de St. George, et la maison de transition Fundy (St. Stephen).

Nomination : 12 juillet 2016

Fin du mandat : 11 juillet 2019

Comités :

- Ressources humaines et gouvernance

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Services financiers
- Industrie du tourisme d'accueil
- Vente d'automobiles

Éducation :

- Université Carleton, Ottawa
- Collège Algonquin, Ottawa

LISA TAYLOR, CPA, CA

Lieu de résidence : Upper Kingsclear



M^{me} Taylor, CPA, CA, a plus de 25 années d'expérience professionnelle. Elle a entrepris sa carrière en tant que comptable dans une entreprise privée, avant d'assumer des responsabilités de gestion financière en tant que cadre dans le secteur privé. Elle est actuellement la vice-présidente des finances et de l'administration du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). À ce

titre, elle est responsable des finances, des technologies de l'information, des installations, et de la gestion des risques. Avant de se joindre au CCNB, elle était directrice du département d'études en finances, en administration des affaires et en droit au collège Algonquin.

M^{me} Taylor possède une vaste expérience en tant que membre de divers conseils d'administration d'organisations à but non lucratif faisant la promotion du développement économique communautaire. Elle a cofondé la Grenville County Business Development Corporation, et a poursuivi son engagement dans le réseau de développement des collectivités pendant près de 25 ans, dans divers rôles.

Passionnée de littératie financière, elle est la responsable du programme de littératie financière de CPA Canada dans la région de Fredericton et offre des présentations à ce sujet. Le programme vise à améliorer la littératie financière au Canada, en offrant des séances d'information pour le public.

Nomination :

27 septembre 2017

Fin du mandat :

26 septembre 2022

Comités :

- Vérification et gestion des risques (présidente depuis le 23 octobre 2018)

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Comptabilité
- Audit
- Gestion
- Gouvernance d'entreprise
- Résolution de conflits
- Planification opérationnelle

Éducation :

- Certificat d'études supérieures en gestion de l'enseignement supérieur, à l'Université de Bath
- Baccalauréat en administration des affaires, Université York

Céline Robichaud-Trifts, M.B.A., IAS.A

Lieu de résidence : Moncton



Pharmacienne, gestionnaire et chargée de cours à la retraite, M^{me} Robichaud-Trifts a travaillé plus d'une trentaine d'années dans le secteur des soins de santé.

Elle a été présidente de la section du Nouveau-Brunswick de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux ainsi que membre du groupe de travail sur les normes relatives à l'exercice

des pharmaciens d'hôpitaux et du groupe de travail sur la structure d'adhésion pour la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux. Elle a également été membre du conseil d'administration de la Rexton and Area Health Care Foundation, la Commission d'aménagement du comté de Kent et la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick. Elle est présentement membre du conseil d'administration de la Fondation du théâtre Capitol. M^{me} Robichaud-Trifts a obtenu en 2019 l'accréditation d'administrateur des sociétés (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés de l'École de gestion Rotman.

Nomination :

27 septembre 2017

Fin du mandat :

26 septembre 2020

Comités :

- Vérification et gestion des risques

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Gouvernance et ressources humaines
- Gestion des risques
- Planification stratégique
- Santé
- Réglementation

Éducation :

- HRCCC, Director's College, Université McMaster
- M.B.A., Université de Moncton, campus de Moncton
- B.Sc. (pharmacie) Université Dalhousie, Halifax

Vincent L. Duff, CA

Lieu de résidence : Hampton



M. Duff a exercé en tant que comptable agréé au sein de la firme comptable Grant Thornton LLP pendant plus d'une cinquantaine d'années. Outre son expérience considérable en comptabilité, M. Duff possède une connaissance approfondie de la gouvernance puisqu'il a été vice-président de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration du Musée du Nouveau-

Brunswick. En 2017, il a été nommé membre de la Commission sur la rémunération des juges. M. Duff a également agi à titre d'administrateur, trésorier et président de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment auprès de son église, du comité Keep Saint John Beautiful, de l'organisme United Ways of Greater Saint John Inc, et du groupe Les Ados contre l'alcool au volant (TADD NB). Il est actuellement président du conseil d'administration de l'Atlantic Baptist Senior Citizens' Homes Inc. et vice-président de celui du Kenneth E. Spencer Memorial Home Inc. (tous deux des foyers de soins).

Nomination :

16 août 2018

Fin du mandat :

15 août 2021

Comités :

- Ressources humaines et gouvernance

Expérience professionnelle et secteurs d'activité :

- Comptabilité
- Audit
- Insolvabilité
- Assurance automobile

Éducation :

- Désignation de comptable agréé

Code de déontologie

La *Politique sur la gouvernance* de la Commission édicte que les membres et les employés de la Commission doivent se comporter avec le plus haut niveau de probité professionnelle. De plus, la Commission dispose d'une règle sur les *Conflits d'intérêts (CO 001)* de même qu'un *Code de conduite et politique sur les conflits d'intérêts*. Ces documents prévoient que tous les membres et les employés doivent agir de manière à maintenir et à renforcer la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de la Commission.

Les membres et les employés sont exposés à des renseignements confidentiels. À cet effet, ils sont tenus de signaler sans délai tout conflit d'intérêts réel ou apparent qui pourrait donner l'impression d'influencer leurs décisions. Chaque année, un rappel des exigences comprises dans la règle et dans la politique est présenté aux membres et au personnel. Ceux-ci doivent ensuite remettre une confirmation écrite à leur superviseur, ou au président dans le cas des membres, attestant qu'ils ont reçu le rappel et examiné la règle et la politique connexe.

Langues officielles

Nous reconnaissons nos obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Nous sommes déterminés à offrir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix et à promouvoir l'utilisation équilibrée des deux langues officielles dans notre milieu de travail. Nous nous efforçons de respecter l'esprit de la politique et des lignes directrices sur la langue de travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Même si la langue de travail et la langue de service ont une portée distincte, nous estimons que le lien qui les unit est essentiel à l'engagement de l'organisation à respecter les questions relatives aux langues officielles.



Divuligation

La Commission accorde beaucoup d'importance à la transparence de la communication de l'information et elle a créé le présent rapport annuel sur les pratiques de gouvernance pour en témoigner. Par surcroît, la Commission publie sur son site Web diverses politiques en matière de gouvernance, y compris la *Politique sur la gouvernance* et la règle sur les *Conflits d'intérêts*.

Divulgations dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* encourage les employés de la fonction publique provinciale à signaler tout acte répréhensible qui s'est produit ou qui est sur le point de se produire dans leur milieu de travail et qui pourrait être illégal, dangereux pour le public ou préjudiciable à l'intérêt public. La *Loi* protège contre les représailles les employés qui divulguent un acte répréhensible et elle permet aux employés qui sont soupçonnés d'avoir commis un acte répréhensible de bénéficier d'un processus équitable et objectif.

En tant que société de la Couronne, nous sommes tenus de déclarer dans notre rapport annuel le nombre de plaintes déposées et les mesures prises, le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite d'une plainte, le nombre de plaintes déferées par l'ombudsman, et les mesures prises, et le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de plaintes.

Nous sommes heureux de signaler qu'aucune plainte ou allégation n'a été faite contre le personnel de la Commission sous le régime de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* en 2018-2019.

Protection des renseignements personnels

La Commission est déterminée à respecter la vie privée et à protéger la confidentialité. Nous gérons et protégeons les renseignements personnels conformément à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, à la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*, aux divers textes législatifs en matière de services financiers et de services aux consommateurs dont l'application relève de la Commission, et aux politiques, directives et procédures de la Commission.

La politique sur la protection de la vie privée de la Commission est fondée sur les dix principes du Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation (qui a été publié à titre de norme nationale du Canada par le Conseil canadien des normes). Le chef de la direction est l'agent de la protection de la vie privée pour la Commission. Il lui incombe de faire en sorte que des modalités adéquates soient mises en œuvre pour assurer le respect de la politique.

Orientation des membres et formation permanente

Les nouveaux membres doivent suivre un programme d'orientation exhaustif et obligatoire. Cette formation leur donne une vue d'ensemble du contexte de la réglementation, de la conformité et de l'exécution de règles dans les domaines des services financiers et des services aux consommateurs au Canada et au Nouveau-Brunswick. Le programme comprend un aperçu détaillé de notre fonctionnement, de nos opérations financières, de notre régime juridique, y compris la protection des renseignements personnels, les pratiques de gouvernance et les tendances et les enjeux actuels dans les secteurs des services financiers et des services aux consommateurs. Cet atelier de formation de deux jours est offert par modules d'une demi-journée par souci de souplesse. Les membres reçoivent des informations détaillées sur l'organisation avant et pendant le programme d'orientation. Les nouveaux membres ont aussi l'occasion de faire connaissance avec la haute direction et de visiter nos bureaux. Un nouveau membre a reçu une orientation au cours de l'exercice financier 2018-2019.

La Commission accorde beaucoup d'importance à la formation permanente. Ses programmes comprennent des séances obligatoires de formation commune et de formation individualisée. Au fil des années, les membres ont suivi des cours qui leur ont permis d'améliorer leurs connaissances sur les domaines réglementés par la Commission ainsi que leur efficacité lors des réunions du conseil.



Les séances de formation commune offertes aux membres au cours de l'exercice 2018-2019 sont décrites ci-après :

Formation permanente			
Date	Thème	Présentateurs	Participants
15 mai 2018 (3 heures)	Programme Insights Discovery pour la promotion de relations efficaces en équipe et en personne	Isabelle Butler, <i>Insights Atlantic</i>	Peter Klohn Paulette Robert Michael D. Wennberg Yves Gagnon Ginette Verret-Morin Jim Dunlap Céline Robichaud-Trifts
17 mai 2018 (3,6 heures)	Rapport sur les investisseurs vulnérables : maltraitance et exploitation financière des aînés, influence induite, capacité de discernement réduite	Marian Passmore, <i>Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs (FAIR Canada)</i> et Laura Tamblyn Watts, <i>Canadian Centre for Elder Law/CARP</i>	Peter Klohn Paulette Robert Michael D. Wennberg Yves Gagnon Ginette Verret-Morin Jim Dunlap Céline Robichaud-Trifts
	Bureau du défenseur des aînés du N.-B.	Norman Bossé, <i>Défenseur des aînés du Nouveau-Brunswick</i>	
	Comptes rendus des activités réalisées par des initiatives canadiennes et internationales pour la promotion des aînés	Deborah Gillis, <i>Conseillère juridique principale, FCNB</i>	
24 janvier 2019 (3 heures)	Technologies financières et cryptomonnaies	Jake van der Laan, <i>chef du service de l'information, FCNB</i>	Peter Klohn Paulette Robert Michael D. Wennberg Yves Gagnon Ginette Verret-Morin Jim Dunlap Lisa Taylor Céline Robichaud-Trifts Vincent Duff
	Cannabis en milieu de travail	Deborah Gillis, <i>Conseillère juridique principale</i> et Fiona Boffa, <i>agente de ressources humaines, FCNB</i>	

Au total, 9,6 heures ont été allouées aux séances de groupe pendant l'exercice financier 2018-2019. À cela s'ajoutent les présentations éducatives offertes à l'occasion au cours des réunions ordinaires de la Commission.

Outre les séances de groupe offertes par la Commission, les membres sont invités à poursuivre des initiatives d'apprentissage individuel qui ont trait aux travaux de la Commission. Notre *Politique sur le perfectionnement professionnel des membres* prévoit un montant annuel de 4 000 \$² par membre pour couvrir les activités de formation. Vous trouverez ci-dessous une liste des cours auxquels les membres ont participé pendant l'exercice financier :

Membre	Date	Cours
Peter Klohn	23-28 avril 2018	Conférence «City Week» à Londres – Un forum international pour les services financiers
	26-27 juin 2018	Discussions des organismes de réglementation organisées par le conseil d'administration des Organismes canadiens de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)
	25-28 juillet 2018	Conférence de l'ICURN (International Credit Union Regulators' Network)
	22-27 septembre 2018	Réunion annuelle de la NASAA (North American Securities Administrators Association)
	6-9 novembre 2018	Forum de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)
	6 décembre 2018	27 ^e édition de la conférence annuelle sur les assurances de KPMG
	29-30 janvier 2019	14 ^e édition du forum national sur la gouvernance des sociétés d'État (de la Couronne) du Canadian Institute (à titre de participant et de conférencier)
	11-15 mars 2019	Kennedy School of Government de l'Université Harvard : « Strategic Management of Regulatory and Enforcement Agencies »
Paulette Robert	1-2 octobre 2018	Conférence nationale L'UNIQUE 2018 des CPA du Canada
	11 octobre 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur la relation de collaboration essentielle entre le conseil et le chef de la direction
	21 mai 2019	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur la fonction de surveillance du conseil pour la prévention du harcèlement au travail
Yves Gagnon	8 novembre 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur la gouvernance à l'ère numérique : cybersécurité et médias sociaux

2. Lors de leur réunion du 24 janvier 2019, les membres de la Commission ont approuvé une augmentation de l'allocation annuelle pour leurs activités de formation, celle-ci passant de 3 500 \$ à 4 000 \$ à cette date.

Membre	Date	Cours
Lisa Taylor	27 avril 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours le rôle du conseil et du chef de la direction : les limites des règles de gouvernance
Michael D. Wennberg	27 avril 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours le rôle du conseil et du chef de la direction : les limites des règles de gouvernance
	11 octobre 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur la relation de collaboration essentielle entre le conseil et le chef de la direction
	27 novembre 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur Cannabis en milieu de travail
	29-30 janvier 2019	14 ^e édition du forum national sur la gouvernance des sociétés d'État (de la Couronne) du Canadian Institute
	5 février 2019	Institut des administrateurs de sociétés – Cannabis et Conseils – ce que tous les administrateurs doivent savoir
	18-19 mars 2019	Governance Professionals of Canada – Cours sur les meilleures pratiques de gouvernance pour un conseil et une organisation efficaces
Céline Robichaud-Trifts	1 ^{er} janvier 2018 – 31 décembre 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Programme de perfectionnement des administrateurs
	11 octobre 2018	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur la relation de collaboration essentielle entre le conseil et le chef de la direction
	5 février 2019	Institut des administrateurs de sociétés – Cannabis et Conseils – ce que tous les administrateurs doivent savoir
Vincent Duff	4 mars 2019	Institut des administrateurs de sociétés – Cours sur la fonction de surveillance du conseil pour la prévention du harcèlement au travail

Évaluations

Tous les deux ans, le comité des ressources humaines et de gouvernance réalise une évaluation de l'efficacité de la Commission, de ses comités permanents et de ses membres. La prochaine évaluation sera réalisée au cours de l'exercice de 2019-2020. Elle consiste en la cueillette de données quantitatives et qualitatives dans de nombreux domaines à l'aide d'un questionnaire distribué aux membres. Les réponses des membres sont traitées de façon confidentielle et sont remises à la présidence du comité des ressources humaines et de gouvernance, qui rédige un rapport à l'intention du comité, qui présente à son tour son rapport à la Commission. Ces dernières années, l'évaluation a également recueilli la rétroaction des membres du bureau de direction qui ont fourni leurs commentaires oralement lors de rencontres à huis clos avec le président. Enfin, les résultats de l'évaluation sont ensuite présentés au chef de la direction afin qu'il examine les problèmes soulevés et les améliorations possibles au cours de prochain exercice.

Pour évaluer l'apport de chacun des membres du conseil, le président de la Commission tient de temps à autre des réunions privées avec chaque membre. Une discussion individuelle formelle a aussi lieu une fois l'an. Cette discussion est guidée par une série de questions qui sont fournies aux membres au préalable afin d'assurer une certaine cohérence du processus d'évaluation. Ce processus vise également à cerner les besoins de formation des membres. Tous les deux ans, la réunion privée avec chaque membre comprend un volet d'évaluation par les pairs. Cette discussion est également guidée par une série de questions qui sont fournies aux membres avant leur rencontre avec le président.

Évaluation du président du conseil et chef de la direction

Chaque année, le comité des ressources humaines et de gouvernance réalise une évaluation du président. Le comité distribue un questionnaire qui porte sur les compétences en leadership du président tant auprès des membres que de la haute direction. Elle permet également d'évaluer son efficacité au chapitre de la communication, de la promotion d'une culture saine du conseil, de la présentation de comptes rendus au ministre, de la gestion des réunions et des conflits d'intérêts.

En ce qui concerne le rendement du chef de la direction, l'évaluation est menée par le président de la Commission, en consultation avec les membres. L'évaluation annuelle s'appuie sur les objectifs du chef de la direction qui ont été fixés au début de l'exercice.

Compétences et expérience

La Commission s'efforce de maintenir une composition équilibrée au sein du conseil. Pour ce faire, elle a établi un profil décrivant la combinaison d'antécédents, de compétences et d'expérience dont la Commission a besoin pour orienter sa stratégie et ses activités professionnelles courantes, profil qu'elle révisé périodiquement pour en assurer la pertinence. Lorsqu'un poste devient vacant, les compétences exigées des candidats sont déterminées à partir de ce profil.

Assiduité

L'assiduité des membres de la Commission et des comités est représentée dans le tableau ci-dessous:

Membres	Réunions			
	Commission ¹ (8)	Comité de vérification et de gestion des risques (VGR) (4) ⁶	Comité des ressources humaines et de gouvernance (RHG) (5)	Réunion conjointe des comités de RHG et VGR (1)
Peter Klohn	8	4	5	1
Yves Gagnon ²	7	4	s.o.	1
Vincent Duff ³	5	s.o.	1	1
Paulette Robert ⁴	8	4	s.o.	1
Michael D. Wennberg	8	1	5	1
Ginette Verret-Morin	8	1	5	1
Jim Dunlap	8	1	5	1
Lisa Taylor ⁵	8	4	s.o.	1
Céline Robichaud-Trifts	8	4	s.o.	1

1. La séance de planification stratégique est comprise dans les réunions de la Commission; dans le cas de M. Duff nommée le 16 août 2018, ces réunions comprennent deux séances d'orientation pour les nouveaux membres.
2. M. Gagnon n'a pu assister à la réunion en décembre en raison d'un conflit d'horaires.
3. M. Duff a été nommé au comité des ressources humaines et de gouvernance le 23 octobre 2018.
4. M^{me} Robert a exercé la fonction de vice-présidente de la Commission jusqu'au 1^{er} janvier 2019; M. Gagnon a pris la relève.
5. M^{me} Taylor a pris la présidence du comité de vérification et de gestion des risques le 23 octobre 2018.
6. Le comité de vérification et de gestion des risques avait invité les autres membres de la Commission à assister à l'examen du rapport d'audit annuel lors de sa réunion en juin.

Comités

La Commission dispose de deux comités permanents, soit le comité de vérification et de gestion des risques et le comité des ressources humaines et de gouvernance. Le cadre de référence de chaque comité est établi dans notre *Politique sur la gouvernance*. On s'attend à ce que les membres des comités disposent du temps, de l'expérience et des connaissances nécessaires pour siéger à un comité. La capacité d'un membre à participer à un comité ne doit pas être compromise par son statut de membre au sein d'autres conseils ou comités externes. Les membres des comités permanents sont tous indépendants de la Commission. Le président de la Commission assiste aux réunions des comités en tant que membre d'office.

Comité de vérification et de gestion des risques

Le comité de vérification et de gestion des risques est chargé de l'information financière et des renseignements communiqués au public, des contrôles internes, des vérifications et de la gestion des risques de la Commission. Ses membres se réunissent au moins cinq fois par année.

Les membres du comité de vérification doivent posséder des notions financières suffisantes pour être en mesure de comprendre les états financiers de la Commission.

Rapport annuel du comité de vérification et de gestion des risques

Au cours de l'exercice 2018-2019, le comité de vérification et de gestion des risques a tenu cinq réunions; l'une de ces réunions était une réunion spéciale avec le comité des ressources humaines et de gouvernance (en novembre 2018) et une autre était une rencontre avec les auditeurs externes pour discuter du plan d'audit (en janvier 2019). Madame Lisa Taylor a été nommée présidente du comité en octobre 2018.

Examens financiers, déclarations financières et information publique

Le comité a examiné les états financiers trimestriels de la Commission et a recommandé l'adoption, par la Commission, des états financiers audités de fin d'exercice et du rapport de gestion. Le comité a également passé en revue l'avant-projet de budget afin d'en recommander l'adoption à la Commission, et il a examiné les demandes de remboursement trimestrielles des frais des membres. Tous les trimestres, le comité a examiné et approuvé les dépenses du président de la Commission et du chef de la direction. Un compte rendu de toutes les études et activités du comité a été présenté à la Commission.

Gestion des risques

À chaque réunion, le comité a passé en revue les risques financiers, de réputation, opérationnels (y compris en matière de cybersécurité) et de ressources humaines auxquels la FCNB était exposée et les mesures prévues par la direction pour y faire face, au moyen de la matrice des risques qui indique la probabilité qu'un risque se réalise, son indice possible et les mesures prévues pour atténuer les risques. Le comité a également étudié les risques financiers et autres de la Commission au cours du processus budgétaire et il a réévalué les risques dans le cadre de ses examens réguliers des états financiers.

Mécanismes de contrôle internes et conformité à la loi

Le comité a passé en revue le rapport annuel de la direction sur les mécanismes de contrôle internes et de conformité à la loi; il a communiqué ses constatations à ce sujet à la Commission. À chacune de ses réunions, le comité a vérifié que la Commission était à jour en ce qui concerne les retenues et les remises exigées par la loi.

Vérificateurs externes

Pour la période d'audit de 2017-2018, les membres du comité ont rencontré des représentants du cabinet PricewaterhouseCoopers («PwC») afin de passer en revue les états financiers vérifiés de la Commission, et conformément à la pratique de la Commission en matière de gouvernance, ils ont rencontré ces représentants sans la présence de la direction, à part le président, et ensuite sans la présence du président.

Cotisations des assurances et des credit unions pour 2017-2018

Le comité a examiné les recommandations relatives aux cotisations des assurances et des credit unions présentées par le personnel des divisions concernées, et il les a soumises à l'approbation de la Commission.

Activités du comité et politiques financières

Le comité a réalisé l'examen annuel de ses activités, de son mandat et de son plan de travail pour l'année suivante, et il recommande que la cybersécurité fasse partie des éléments à surveiller dans son mandat et programme prospectif. Il a aussi terminé l'examen des politiques financières de la Commission.

Comité des ressources humaines et de gouvernance

Le comité des ressources humaines et de gouvernance est responsable de la rémunération et des politiques et procédures en matière de ressources humaines. Il est également responsable des questions de gouvernance. Ses membres se réunissent au moins quatre fois par année.

Rapport annuel du comité des ressources humaines et de gouvernance

Au cours de l'exercice, le comité a tenu six réunions, à savoir trois réunions ordinaires, deux réunions extraordinaires et une réunion conjointe avec le comité de vérification et de gestion des risques. Le travail du comité a porté sur sept grands dossiers :

Nouvelles nominations à la vice-présidence de la Commission et à la présidence du comité de vérification et de gestion des risques

M. Yves Gagnon a été nommé vice-président de la Commission et est entré en fonction le 1er janvier 2019; Lisa Taylor a été nommée présidente du comité de vérification et de gestion des risques le 23 octobre 2018.

Processus de nomination des membres de la Commission et des membres du Tribunal

Le comité des ressources humaines et de gouvernance et la Commission jouent un rôle de premier plan dans le processus de nomination. Ils peuvent recommander des candidats en vue de leur nomination à titre de membres de la Commission ou du Tribunal par le lieutenant-gouverneur en conseil.

La nomination des membres de la Commission est recommandée en fonction du profil qui se trouve dans la Politique sur la gouvernance. Ce profil décrit la combinaison de compétences et d'expérience recherchées chez nos membres pour les besoins du groupe et fait état de la nécessité d'une représentation diversifiée sur le plan géographique, linguistique et de la parité hommes-femmes.

Au cours de l'exercice, deux nouveaux membres ont été nommés à la Commission pour un mandat de trois ans. Le 30 janvier 2019, la nomination de l'un de ces deux membres a été révoquée par le lieutenant-gouverneur en conseil en raison d'un conflit d'intérêts qui n'a pu être résolu. Les mandats de deux membres qui arrivaient à échéance à l'été 2019 ont été renouvelés pour une durée de trois et quatre ans. Le comité s'est aussi penché sur le mandat du président devant se terminer le 31 décembre 2018. Après avoir étudié la question, le comité et la Commission ont présenté une recommandation au gouvernement et le mandat du président a été renouvelé le 1er janvier 2019 pour une durée de cinq ans.

Le comité a aussi examiné les mandats des membres qui arrivent à échéance avant la fin de la prochaine année, conformément au processus décrit dans la Politique sur la gouvernance relativement au renouvellement des postes ou au recrutement pour les postes vacants. De plus amples renseignements sur les postes vacants et les nominations au Tribunal se trouvent dans le rapport annuel du Tribunal.

Examen des pratiques de gouvernance

Le comité a étudié un document de consultation sur les pratiques de gouvernance préparé par le personnel. Il s'agissait d'une synthèse des tendances actuelles sur les pratiques exemplaires de gouvernance dans sept domaines de gouvernance, c'est-à-dire : la transparence et la responsabilisation; l'indépendance; la taille du conseil; la rémunération des administrateurs; le perfectionnement professionnel; l'évaluation du conseil; la gestion des risques. Le comité a examiné les pratiques en cours au sein de la Commission afin de recenser les possibilités d'optimiser l'efficacité et la pertinence du cadre de gouvernance.

Diversité des membres du conseil

Le comité a effectué son troisième examen annuel sur la question de la diversité des membres du Conseil, se concentrant tout particulièrement sur la diversité hommes-femmes. L'analyse a porté sur l'évolution de la législation et de la réglementation au Canada, et des tendances dans le secteur. Le comité a présenté ses constatations au Bureau du Conseil exécutif et la Direction de l'égalité des femmes.

Examen des politiques de la Commission

Le comité a examiné, et la Commission a adopté, les changements proposés à la *Politique sur la gouvernance* de la Commission afin de mieux tenir compte des connaissances spécialisées requises du président et des membres de la Commission. Le comité a aussi examiné, et la Commission a adopté, les changements concernant les allocations de formation en vue d'encourager le perfectionnement professionnel des membres conformément à la politique à cet égard.

Dossiers des ressources humaines

Le comité a procédé à l'examen annuel des politiques en matière de ressources humaines. Cette année, dans le cadre de cette révision, il a examiné et commenté une nouvelle Directive pour un milieu de travail sans alcool ni drogues qui se voulait une réponse à la légalisation du cannabis. Le comité a aussi pris connaissance des changements apportés à la Directive sur les congés afin de tenir compte des récentes modifications à la législation fédérale qui prévoit maintenant la possibilité d'un congé parental de 18 mois. Le comité a également examiné le rapport annuel sur la formation du personnel, les évaluations du rendement et le rapport annuel sur la planification de la relève du personnel.

Évaluation du président de la Commission

Le comité a mené son processus annuel d'évaluation du président de la Commission. Le président du comité a distribué un questionnaire à tous les membres de la Commission pour évaluer les compétences du président de la Commission dans quatre domaines clés : le leadership, la culture du conseil, les relations et communications et les autres responsabilités énoncées dans la *Politique sur la gouvernance*. Le président du comité a regroupé les résultats, qui ont été présentés au comité et à la Commission, puis communiqués au président de la Commission.

Rémunération

Le règlement administratif n° 3 de la FCNB sur la *Rémunération des membres de la Commission et du Tribunal*, prescrit la rémunération, les provisions et les indemnités, s'il y a lieu, pour le président de la Commission, les membres, le vice-président de la Commission et les présidents des comités, comme il est indiqué ci-dessous :

	Rémunération	Provision annuelle	Indemnité
Président	Jusqu'à 137 000 \$	s.o.	s.o.
Membres	s.o.	10 000 \$	350 \$

Remarque : Le vice-président de la Commission et les présidents de comité reçoivent une provision additionnelle de 2 000 \$ par année.

Président

M. Klohn a reçu une compensation annuelle de 137 000 \$ pour ses services pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Il est admissible au remboursement par la Commission pour un régime d'assurance-maladie et dentaire jusqu'à concurrence du montant que la Commission verse pour la participation d'un employé à ces deux régimes. En remplacement d'une pension, il a reçu un versement de 12 330 \$ (tous les ans, 9 % de la rémunération annuelle totale pour la période, jusqu'à concurrence de 50 % de la limite de cotisation du régime d'épargne-retraite enregistré établi par l'Agence du revenu du Canada pour l'année d'imposition). Les frais annuels du président de la Commission, qui incluent les dépenses des déplacements et la formation, se sont élevés à 18 825 \$.

Rémunération et frais des membres

Le tableau ci-dessous contient les provisions et les indemnités versées aux membres ainsi que les frais de déplacement, de repas, d'hébergement, de stationnement et de formation pour l'exercice 2018-2019. Les membres reçoivent une indemnité à l'égard de chaque activité effectuée pour le compte de la Commission, y compris la préparation de chacune de ses réunions.

Membres	Nomination et renouvellement	Fin du mandat	Provision	Indemnités	Indemnités pour le temps de déplacement	Rémunération totale ¹	Remboursement des frais et allocations
Paulette Robert (Losier Settlement)	21 août 2013, mandat renouvelé le 27 septembre 2017	26 septembre 2019	11 500 \$	8 750 \$	1 700 \$	21 950 \$	5 679 \$
Michael D. Wennberg (Rothesay)	21 août 2013, mandat renouvelé le 21 août 2018	20 août 2022	12 000 \$	11 550 \$	700 \$	24 250 \$	5 773 \$
Yves Gagnon (Campbellton)	6 février 2014; mandat renouvelé le 16 août 2018	15 août 2021	12 000 \$	8 050 \$	1 900 \$	21 950 \$	5 178 \$
Ginette Verret-Morin (Edmundston)	12 juillet 2016	11 juillet 2019	10 000 \$	9 800 \$	1 800 \$	21 600 \$	3 398 \$
Jim Dunlap (St. Stephen)	12 juillet 2016	11 juillet 2019	10 000 \$	9 450 \$	1 300 \$	20 750 \$	2 395 \$
Lisa Taylor (Upper Kingsclear)	27 septembre 2017	26 septembre 2022	10 880 \$	8 750 \$	1 200 \$	20 830 \$	2 211 \$
Céline Robichaud-Trifts (Moncton)	27 septembre 2017	26 septembre 2020	10 000 \$	8 750 \$	800 \$	19 550 \$	5 423 \$
Vincent Duff (Hampton)	16 août 2018	15 août 2021	6 250 \$	5 600 \$	700 \$	12 550 \$	2 001 \$

1. La variation des dépenses est notamment attribuable au lieu de résidence du membre de la Commission.